

COMMUNE DE SISTERON

Département des Alpes de Haute Provence

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 20 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre Et le vingt du mois de MARS

Membres en exercice :		29
Membres présents	:	25
Procurations	:	4
VOTES	:	24
POUR	:	24
CONTRE	:	1
ABSTENTIONS	:	/
Date de convocation	ı :	14/03/2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS: MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. FERAUD S. DERDICHE C.

PROCURATIONS: M. Jean-Pierre BOY à M. Bernard CODOUL

> Mme Colette RODRIGUEZ M. Daniel SPAGNOU à M. Hugo PICHON Mme Léa PAYAN à

Mme Stéphanie SEBANI à Mme Stéphanie FERAUD

ABSENTS EXCUSÉS:

2024-03-05-SF

MM. SPAGNOU, LAUGIER, TEMPLIER et Mme GHERBI membres de cette association ne prennent pas part au vote

OBJET: AVANCE SUR SUBVENTION NORMALE 2024 - FOIRE EXPO - N° 98

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande d'avance sur subvention normale 2024 de 15.000 € de l'Association FOIRE EXPO pour permettre le paiement des charges sociales en attente du vote et du versement de la subvention au mois de mai.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 24 voix POUR

DECIDE de verser une avance de 15.000 € sur la subvention normale 2024 à la FOIRE EXPO.

DIT que la dépense sera prévue à l'article 65748 du Budget Primitif 2024

Pour copie conforme, Le Maire. Daniel SPAGNOU